

Objet : Opération : Noël des enfants non scolarisés de Longueau.

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par la mairie de Longueau dans le but d'inscrire les enfants non scolarisés au Noël organisé par la commune.

Les pièces justificatives **obligatoires** sont :

- * Le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance.
- * Un justificatif de domicile de moins de trois mois.
- * Votre numéro de téléphone.

Les informations recueillies pour l'inscription font l'objet d'un traitement **informatisé** par la **mairie de Longueau sise à place Louis Prot 80330 Longueau. La mairie met en place un recensement qui permet d'inscrire les enfants non scolarisés au Noël organisé par la commune...** Les seules données collectées sont un justificatif de domicile de moins de 3 mois, un numéro de téléphone et les renseignements contenus dans un livret de famille ou un acte de naissance.

Les données sont détruites à l'issue de l'opération.

Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.

Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public à laquelle la **mairie** est soumise.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : **Mairie de Longueau (service communication)**

Les données sont conservées dans l'interface du logiciel de contrôle de l'application jusqu'à ce que la mairie mette fin à l'opération.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public.

Pour exercer ces droits, vous désinscrivez ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données à **l'adresse suivante : info@ville-longueau.fr ou par courrier à l'attention de Mr Le Maire.**

Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

[Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.](http://www.cnil.fr)

Fait à Longueau le 19/10/2021

Le Maire,
Mr OURDOUILLE Pascal

fait en deux exemplaires
Signature :